

Données Média 2025

Journal d'information de l'Association des Médecins du canton de Genève

Éclairages SMGe-AMGe

Dossier DES AGENTE-E-S DE SANTE COMMUNAUTAIRES...
Partage d'expériences CENTRE AGATHE

Partage d'expériences

Médecine à domicile

« Maintenir les gens chez eux »

Depuis 20 ans, le Dr Philippe Vandeplass participe au maintien à domicile. Après son cursus de formation – médecine interne et de premiers recours –, il travaille une année en cabinet puis un an à SOS-Médecins. Ensuite, désireux de poursuivre la médecine à domicile à sa façon, il s'associe avec une dizaine de collègues qui partagent la même philosophie pour créer, en 2004, Genève-Médecins.

Quelles sont les particularités d'une intervention à domicile ?
Au départ, en sortant de l'hôpital, c'est confortable, il n'y a pas d'investissement à faire, « c'est léger ». Dans la pratique, je dirais qu'il y a un petit côté « magique » : souvent, les problèmes sont relativement simples, aigus et ponctuels.

Par ailleurs, si la relation est moins riche qu'en cabinet, les patients sont très reconnaissants. De plus, le fait d'entrer chez eux nous permet d'avoir mille informations qu'on n'a pas en cabinet. Par exemple, il arrive que lorsqu'on leur demande quels médicaments ils prennent, ils ouvrent un placard : on réalise qu'il y a cinq ans de médicaments stockés, qui n'ont pas été pris – boîtes neuves empilées –, de son côté, le médecin traitant peut ne pas comprendre ce qui se passe.

Le domicile nous sort un peu de notre zone de confort, il y a pas mal d'adaptation et d'improvisation. Par exemple, en arrivant chez un patient diogène sévère, on doit faire preuve de souplesse : faire comme si tout était normal, alors que le niveau de salubrité et l'encombrement font qu'on ne peut s'asseoir nulle part.

A domicile, quelle est la relation qui s'instaure avec le patient ?
La grande différence par rapport au cabinet est qu'on est chez le patient, il n'est pas chez nous (en cabinet, à l'hôpital) : il y a une position d'humilité que j'adore, le médecin est un peu remis à sa place « d'égal à égal ». On n'a pas le contrôle, on doit négocier et c'est très intéressant d'être dans cette configuration où le patient peut dire oui ou non.

Cette même relation peut également s'instaurer en cabinet, cela dépend beaucoup du médecin. À domicile, c'est presque obligatoire, et je trouve que cela établit les choses sur un plan plus normal de la relation humaine. C'est très sympathique.

Comment cela se passe-t-il avec le conjoint ou le parent ?
C'est une particularité que souvent, au début, les médecins n'aiment pas : le conjoint ou le parent vient par-dessus l'épaule surveiller et parler à la place du patient. Quand on commence à domicile, on est très crispé avec cet aspect. Bien qu'il soit normal que le conjoint soit présent et interactif, il faut s'assurer que cela reste pertinent : dans la plupart des cas, les proches qui s'expriment à la place du patient ont raison de le faire. C'est même très riche. Dans cette relation à trois, on peut apprendre beaucoup de choses ; de notre côté, il faut savoir se détendre et accepter d'être challengé, le sentiment d'être surveillé.

Cette triangulation peut également être une source d'informations importantes, notamment en cas de maltraitance de la part du proche, que l'on peut deviner par le caractère de l'interaction. Dans ce cas-là, ou quand on a besoin d'information en direct, on va demander à passer un moment seul avec le patient, ce que le proche ne peut pas refuser.

Intervenir à domicile la première fois, comment est-ce ?
Au départ, il y a une appréhension : on se sent un peu seul, vulnérable, et on a peur de manquer du plateau technique de l'hôpital, de l'absence d'infirmières, de cadres, etc. En réalité, les médecins sont très vite étonnés de constater à quel point



Photo d'illustration

Genève-Médecins, carte de visite

- 80000 appels par année
- 30000 consultations par année
- 25 médecins indépendants, qui se renouvellent avec une activité entre 20 et 100%
- 3 à 4 équivalents plein temps de médecins en formation postgraduée
- 10 salariés fixes
- 3 personnes tous les jours à la centrale téléphonique et 1 personne la nuit
- La majorité des patients ont 70 ans
- La charge de travail varie beaucoup selon les saisons (vacances, virus saisonniers, etc.), la grille horaire s'adapte
- Genève-médecins intervient notamment à domicile, dans les EMS et dans les locaux de la police.



AMGe
association des médecins du canton de Genève

L'AMGe et la SMGe en quelques mots



L' Association des Médecins du canton de Genève (AMGe) est une association sans but lucratif, fondée en 1892. Comptant plus de 3 000 membres – la plupart installés en pratique privée – elle constitue l'association professionnelle du corps médical genevois. À ce titre, l'AMGe est membre de la Fédération des Médecins Suisses (FMH) et de la Société Médicale de la Suisse Romande (SMSR)

Fondée en 1823, la Société Médicale de Genève (SMGe) est une société savante qui rassemble des médecins domiciliés ou exerçant dans le canton de Genève.

Les avantages d'une annonce dans l'AMGe

- **Référence pour les professionnels du secteur médical genevois :** renseignements pratiques, agendas des colloques et conférences, petites annonces
- **Distribution à tous les membres de l'Association des Médecins du canton de Genève**
- **Ciblage de qualité :** mise à jour mensuelle de la liste des membres
- **Impact publicitaire important :** taux de lecture excellent, distribution ciblée

**4 000
lecteurs
dont 3 200
membres
de l'AMGe**

Tirage et parution

La Lettre Éclairages SMGe – AMGe

4 numéros
de 24 pages par an
tirés à 3500 exemplaires.
3306 Certifié REMP

La Lettre Light

6 numéros par an
au format digital (pdf)
et distribués par email aux
membres et accessibles
à tous les visiteurs du site
internet de l'AMGe

Format de la revue

200 x 265 mm

Impression

Offset CMJN, scala, franc bord

Façonnage

Piqué-pli, couverture 1 fois rainée et pliée
Annonces francs-bords 200 x 265 mm
(+ prévoir coupe de 3 mm sur 4 côtés)

Matériel d'impression

- Envoyer par email à pub@medhyg.ch
- Format des fichiers : pdf certifié (haute définition)
- Résolution : 300 dpi pour les images
- Les travaux supplémentaires engendrés par des données non conformes peuvent être facturés
- Composition ou modification de fichiers facturées à part



Annonces pour *La Lettre*

Annonces en quadri. Tarifs HT (TVA 8.1% en sus)

Format 1/1

200 x 265 mm
(+ 3 mm de coupe
sur les 4 côtés)

2e couverture

Format 1/1

200 x 265 mm
(+ 3 mm de coupe
sur les 4 côtés)

4e couverture

Format 1/1

200 x 265 mm
(+ 3 mm de coupe
sur les 4 côtés)

Chf 1315.-

Chf 1625.-

Chf 1750.-

Format 1/2

190 x 126 mm



Chf 780.-

Format 1/4

190 x 65 mm



Chf 490.-

Format 1/4

92.5 x 126 mm



Chf 490.-

Format annonce Agenda

142x91 pixels
650 caractères



Chf 490.-

Rabais de répétition

3x = 5%, 6x = 10%, 15x = 15%

Commission d'agence

10%

Plan de parution 2025

N°	Format	Date de parution	Délai de remise du matériel
N°01 - Février	PDF électronique	20.02.25	07.02.25
N°02 - Mars	Imprimé	28.03.25	03.03.25
N°03 - Avril	PDF électronique	14.04.25	01.04.25
N°04 - Mai	PDF électronique	26.05.25	08.05.25
N°05 - Juin	Imprimé	27.06.25	05.06.25
N°06 - Juillet / Août	PDF électronique	25.07.25	07.07.25
N°07 - Septembre	Imprimé	26.09.25	01.09.25
N°08 - Octobre	PDF électronique	28.10.25	08.10.25
N°09 - Novembre	PDF électronique	28.11.25	06.11.25
N°10 - Décembre / Janvier	Imprimé	15.12.25	17.11.25

Contacts

Commercialisation

Coopérative Médecine & Hygiène

- **Michaela Kirschner**
pub@medhyg.ch
Tél. 022 702 93 41
- **Charles Gattobigio**
charles.gattobigio@medhyg.ch
Tél. 079 743 01 10

Envoi des annonces et matériel publicitaire

Coopérative Médecine & Hygiène
pub@medhyg.ch
Tél. 022 702 93 41